

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 583

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 50 par la phrase suivante :

« Pourtant, les magistrats et personnels judiciaires continuent de dénoncer le manque de moyens. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour la troisième année consécutive, le budget de la justice pour 2023 croît de 8 % pour s'établir à 9,57 milliards d'euros, soit une augmentation de 711 millions d'euros par rapport à 2022 et une augmentation de 40 % depuis 2017.

Malgré les hausses de budget régulières, la situation de la Justice ne s'améliore qu'à la marge. D'aucuns expliquent ce phénomène en partie par la multiplication des réformes et de la complexification des dossiers.

Quoi qu'il en soit, la situation est si grave qu'elle avait déjà déclenché en novembre 2021 un mouvement inédit de protestation qui avait donné lieu une tribune dans *Le Monde*, une manifestation et diverses actions de protestation menées.

Face à ce constat une question se pose : quelle réforme structurelle compte prendre le Gouvernement pour que les augmentations de budget puissent se sentir positivement chez les professionnels de la Justice ?